INFOS & CONTACT

Plus d'infos sur notre site web **www.laligue13.fr**

Contact référent : Marie CAUDROY
06 17 73 20 78 — vieasso2@laligue13.fr

association d'éduc. populaire, œuvre complémentaire de l'école, fédération d'asso, économie sociale & solidaire

www.laligue13.fr

@laligue13

Ligue de l'enseignement
Fédération des Bouches-du-Rhône
192 rue Horace Bertin, 13005 Marseille

la ligue de l'enseignement
FÉDÉRATION BOUCHES-DU-RHÔNE



ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Le Service Civique est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap.

Sans condition de diplôme et basé uniquement sur la motivation, il permet de réaliser une mission d'intérêt général au sein d'une association ou d'un organisme public.

Allez à la rencontre de nouveaux publics

Les volontaires contribuent à enrichir les relations de votre structure avec son public et élargissent la visibilité de vos projets.

Proposez de nouvelles activités

À partir d'un regard neuf et différent, les volontaires impulsent de nouvelles actions et investissent d'autres thématiques.

Contribuez à l'émergence de générations de jeunes engagés !

DURÉE DE LA MISSION

6 à 8 mois
24h/semaine

COÛT MENSUEL POUR L'ASSOCIATION

114.85€

ÉTAPE DE L'ACCOMPAGNEMENT

1

Affiliez-vous

Rejoignez la Ligue de l'enseignement FAIL 13 pour bénéficier de notre agrément Service Civique.

2

Construisons la mission

Définissez avec nous une mission adaptée à votre structure et à vos besoins.

3

Recrutement du volontaire

Nous publions l'offre et vous accompagnons pour les entretiens.

4

Accueillez & accompagnez

Nous assurons le suivi administratif et vous accompagnons dans votre rôle de tuteur, notamment grâce à des formations. De son côté, le volontaire bénéficie également d'un suivi tout au long de sa mission et d'un soutien dans son projet d'avenir.

FORMATIONS TUTEURS

Afin de vous accompagner au mieux, l'Agence du Service Civique propose des **formations dédiées à toutes les personnes impliquées dans l'accueil de volontaires**.

Proposées en présentiel et à distance, l'inscription à ces formations est gratuite (et obligatoire pour les tuteurs).

⊕ D'INFOS

tuteurs-service-civique.fr